

Libérez Lee-Cheuk-yan et Chow-Han-tung !

Pour une mobilisation conséquente du mouvement ouvrier pour arracher leur libération !



Introduction

Lee-Cheuk-yan et Chow-Han-tung sont des militants de longue date des droits démocratiques et du mouvement syndical de Hong-Kong.

En 1989, Lee-Cheuk-yan a contribué au développement de la solidarité avec le mouvement de la Place Tien An Men et dénoncé la répression qui s'est abattue sur les participants à ce mouvement. Ensuite, il a participé à la construction d'un syndicalisme indépendant et combatif à Hong-Kong, notamment la HKCTU (Hong Kong Confederation of Trade Unions).

Le territoire de Hong-Kong ayant été rétrocédé par la Grande-Bretagne à la Chine en 1997, un mouvement massif d'opinion pour le maintien des acquis démocratiques de ce territoire s'est développé au fur et à mesure que le pouvoir central de Pékin a aligné le statut juridique de l'enclave sur celui du continent. La répression croissante a abouti à des arrestations massives de militants des droits démocratiques et de syndicalistes. Sous la pression de l'État chinois, la HKCTU a fini par se dissoudre. C'est au titre de leur responsabilité au sein de l'Alliance de Hong-kong pour le soutien aux mouvements démocratiques patriotiques en Chine (HK Alliance) que Lee-Cheuk-yan et Chow-Han-tung ont été inculpés puis condamnés cet été 2026.

Propositions

À la suite des prises de positions de la CSI (voir ci-dessous) et de plusieurs fédérations syndicales internationales, [Labour Start](#) a lancé une campagne selon ses modalités habituelles d'action qui mérite le soutien. Néanmoins, les initiateurs de cette brochure pensent qu'il est nécessaire de faire

connaître plus largement ces cas de répression dans les organisations du mouvement ouvrier, car l'enjeu est celui de la liberté d'action et d'organisation de la classe ouvrière chinoise, **la plus nombreuse au monde**. La place de cette classe ouvrière dans l'ensemble de la production mondiale, le fait que son exploitation soit garantie par un régime politique oppressif et répressif ne sont pas des faits anodins.

C'est pourquoi, nous proposons que l'information sur cette situation soit largement diffusée, permettant ainsi à toutes les structures de base du mouvement ouvrier de prendre position et d'agir dans le sens de la libération des militant.es réprimé.es pour leur action en faveur des droits ouvriers et des droits humains.

Si cette campagne prend de l'ampleur, on peut envisager de monter une délégation nationale syndicale endossée par les confédérations voir une manifestation devant l'ambassade.

À titre d'exemple, nous signalons que ce mois de septembre, le CDFD de la FSU-13 a adopté à l'unanimité la motion suivante :

Libération immédiate de Lee Cheuk Yan et Chow Hang-tung

Lee Cheuk Yan, fondateur et dirigeant de la Confédération des syndicats indépendants de Hong Kong, contrainte à la dissolution en raison d'une récente loi de sécurité nationale, ainsi que Chow Hang-Tung ont été jugés le 22 septembre 2026 à 7 ans de prison suite à leur mobilisation en faveur de la démocratie.

La FSU 13 se prononce pour leur libération immédiate et interviendra, au même titre que 90 syndicats du monde entier, auprès du ministre des Affaires étrangères et du Consulat chinois pour exiger leur libération immédiate. Et ce, au nom du droit de rassemblement et d'association protégé par la Charte de l'ONU et le droit international.

Adoptée à l'unanimité

Des motions allant dans ce sens peuvent et doivent être discutées dans l'ensemble des organisations syndicales et démocratiques !

Si vous voulez participer à cette campagne, contactez-vous !
N'hésitez pas à faire savoir les prises de position adoptées par votre organisation.

Mail : aplutsoc@netc.eu

Déclarations de la CSI (Confédération Syndicale Internationale)

Libérez Lee Cheuk-yan ! 24 novembre 2025

« Libérez Lee Cheuk-yan » est une campagne internationale menée par le mouvement syndical mondial pour appeler à la libération immédiate et inconditionnelle de Lee Cheuk-yan, défenseur de longue date des droits des travailleurs et de la démocratie à Hong-kong.

Lee Cheuk-yan, qui était le secrétaire général de la confédération syndicale aujourd'hui dissoute Hong Kong Confederation of Trade Unions (HKCTU), est emprisonné depuis 2021, poursuivi au titre de la [loi de la république populaire de Chine sur la sécurité nationale de Hong-kong](#), prétendument pour avoir «incité à la subversion du pouvoir de l'État» – une accusation qui criminalise le militantisme pacifique et réduit au silence les défenseurs de la démocratie.

La Confédération syndicale internationale (CSI) et les syndicats du monde entier font part de leur solidarité avec Lee Cheuk-yan et toutes les personnes qui continuent de défendre la démocratie et la liberté syndicale à Hong-kong.

Associez-vous aux demandes que nous adressons au gouvernement de Hong-kong

1. **Levez toutes les accusations** contre Lee Cheuk-yan.
 2. **Levez toutes les accusations** contre [Chow Hang-tung](#), qui est soumise à des poursuites similaires.
 3. **Libérez tous les syndicalistes et les militants** emprisonnés pour avoir exercé leurs droits.
 4. **Abrogez** la loi sur la sécurité nationale et l'ordonnance sur la sécurité nationale.
 5. **Respectez les normes internationales en matière de droits humains**, notamment la liberté syndicale et la liberté d'expression.
- [Déclaration du Conseil des Global Unions sur le procès de Lee Cheuk-yan](#)
 - Pétition d'Amnesty International: [Libérez les militant·e·s emprisonnés à Hong-kong](#)

Hong-kong : la CSI dénonce le jugement de culpabilité prononcé à l'encontre du dirigeant syndical Lee Cheuk-yan. 26 août 2026.

La Haute Cour de la Région administrative spéciale de Hong-kong a rendu son jugement le 21 août, déclarant les trois syndicalistes coupables en vertu des articles 22 et 23 de la loi sur la sécurité nationale. Cette affaire porte sur leur rôle en tant que dirigeants de l'Alliance de Hong-kong pour le soutien aux mouvements démocratiques patriotiques en Chine (HK Alliance) et sur son appel de longue date en faveur de la démocratie et de la fin du régime du parti unique en Chine.

Lee Cheuk-yan, l'un des fondateurs de la confédération syndicale Hong Kong Confederation of Trade Unions (HKCTU), est détenu depuis plus de 1 800 jours en vertu de la loi sur la sécurité nationale. Lee et Chow ont plaidé non coupables lors du procès.

« Ce jugement porte un nouveau coup extrêmement inquiétant aux libertés fondamentales à Hong-kong. Lee Cheuk-yan a consacré sa vie à la défense des travailleurs, de la démocratie et des droits fondamentaux. L'engagement pacifique en faveur des réformes démocratiques et de l'exercice de la liberté d'expression ne doit pas être considéré comme une menace à la sécurité nationale. » *Luc Triangle, secrétaire général de la CSI.*

« Au contraire, le respect des droits fondamentaux est le fondement de la sécurité humaine et doit être placé au cœur de tout système de sécurité nationale légitime. »

« Lee et Chow doivent être libérés pour avoir défendu le droit fondamental à la liberté syndicale et à la liberté d'expression à Hong-kong. Nous exigeons leur libération immédiate, comme l'ont réclamé le Comité de la liberté syndicale du BIT et le Haut-Commissariat aux droits de l'homme. »

Liberté d'expression

Les trois juges ont retenu l'argument de l'accusation selon lequel l'appel lancé par l'Alliance de Hong-kong en faveur de la « fin du régime du parti unique » impliquait la fin de la direction du Parti communiste chinois (PCC), qui constitue un élément essentiel du système fondamental de la République populaire de Chine en vertu de la Constitution chinoise.

Les juges ont rejeté les arguments avancés par Lee et Chow pour leur défense, selon lesquels la poursuite ou la fin du régime du PCC devait être décidée par le peuple chinois dans le cadre d'un processus de démocratisation. En tant que dirigeants de l'Alliance de Hong-kong, ils exerçaient légalement leur droit à la liberté d'expression à la suite de l'adoption de la loi sur la sécurité nationale en 2020.

Prononcé de la peine à une date ultérieure

La Cour doit se réunir à nouveau le 28 août pour entendre les circonstances atténuantes avant de prononcer la peine à une date ultérieure. La peine maximale prévue par la loi sur la sécurité nationale pour incitation à la subversion est de dix ans d'emprisonnement.

La CSI rejette les poursuites pénales contre Lee Cheuk-yan et Chow Hang-tung pour avoir exercé pacifiquement leurs libertés fondamentales. La CSI réitère son appel aux autorités hongkongaises et chinoises en faveur de la libération de Lee et de Chow, de l'abrogation de la loi sur la sécurité nationale et du respect de leurs obligations au titre des conventions de l'OIT et des traités internationaux relatifs aux droits humains.

Hong-kong: la CSI condamne la peine de sept ans d'emprisonnement prononcée à l'encontre de Lee Cheuk-yan. 17 septembre 2026.

Lee Cheuk-yan, ainsi que les militants Chow Hang-tung et Albert Ho ont été [reconnus coupables en août](#) d'incitation à la subversion en vertu de la loi sur la sécurité nationale de Hong-kong.

Chow Hang-tung a été condamnée à sept ans et trois mois de prison. Lee Cheuk-yan et Chow Hang-tung ont l'intention de faire appel tant de leur condamnation que de leur peine.

Lee Cheuk-yan, l'un des fondateurs de la Hong Kong Confederation of Trade Unions (HKCTU), est incarcéré depuis 2021 à la suite d'une série de condamnations liées à sa mobilisation en faveur de la démocratie. Lee Cheuk-yan et Chow Hang-tung resteront en prison respectivement jusqu'en 2029 et 2030.

Luc Triangle, secrétaire général de la CSI, a déclaré : « Cette condamnation aggrave l'injustice majeure dont est victime Lee Cheuk-yan. Lee Cheuk-yan et Chow Hang-tung n'ont commis aucun acte répréhensible et sont dès lors innocents. Aucun élément de preuve n'a été présenté permettant d'établir un lien entre leurs activités et l'usage de la force ou de la violence de quelque nature que ce soit. »

« Une peine de sept ans d'emprisonnement pour avoir défendu pacifiquement la démocratie constitue une atteinte effroyable à la liberté d'expression et un avertissement sans équivoque lancé aux syndicalistes et aux défenseurs de la démocratie à Hong-kong.
» *Luc Triangle, secrétaire général de la CSI*

« Lee Cheuk-yan et Chow Hang-tung ne devraient pas passer un jour de plus derrière les barreaux pour avoir exercé leurs libertés fondamentales. Nous exigeons leur libération immédiate et renouvelons notre appel aux autorités hongkongaises et chinoises pour qu'elles mettent fin à la criminalisation des activités syndicales et démocratiques pacifiques. »

Pour sa [défense en mars](#), Lee Cheuk-yan a déclaré que son engagement portait sur la démocratie, et non sur une campagne contre le régime du Parti communiste chinois.

[Chow Hang-tung a indiqué](#) que ce jugement criminalisait effectivement la lutte pour la démocratie et les convictions politiques.

La CSI soutient [la campagne de LabourStart](#) et exige la libération de Lee Cheuk-yan, de Chow Hang-tung et de toutes les personnes détenues pour avoir exercé leurs droits fondamentaux.

Le visuel de la campagne initiée par LabourStart.

Hong Kong : Libérez Lee Cheuk-yan maintenant !

